

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 28 mars 2017, à 19 h 30.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Claude Nadeau	
Serge Poirier	
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA

Est absente :

Marie Claude Noiseux

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Mario Beauvais	Directeur par intérim, service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service du secrétariat général et des archives par intérim
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Isabelle Charest	Coordonnatrice, Service des communications

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait du point 7.1.4.

Adopté à l'unanimité.

3. **MENTION DE FÉLICITATION**

19CC1617-091

- 3.1 **CONSIDÉRANT** la récente nomination de M. Lessard au titre d'entraîneur communautaire MU-18 de l'année par Football Canada;

CONSIDÉRANT les 34 années d'implication de M. Lessard dans le monde du football scolaire et communautaire de la région;

CONSIDÉRANT l'incidence positive de M. Lessard sur ses athlètes et sur la collectivité;

CONSIDÉRANT le dévouement de M. Lessard au développement des jeunes dans le sport comme dans la vie;

Il est proposé par Madame France Choinière appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

QUE le Conseil des commissaires décerne une mention de félicitations à Monsieur Claude Lessard pour son implication et son dévouement auprès des jeunes athlètes de nos écoles et de notre communauté.

Adopté à l'unanimité.

4. **AUDITIONS D'ÉLÈVES**

Aucun élève.

5. **AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS**

Mesdames Evelyne Lebeau, Joannie Lebrun – Demers et Geneviève Perron

En lien avec un projet d'école alternative à Granby, mesdames Lebeau, Lebrun-Demers et Perron déposent un document et en font la lecture. Elles expliquent les liens qu'elles font entre le projet d'école publique alternative et les axes d'intervention dans le plan stratégique de la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Madame Nicole Ouellet

Enseignante au Centre régional intégré de formation (CRIF) à la formation professionnelle, madame Ouellet explique qu'elle bénéficie actuellement d'une retraite progressive condensée et que la commission scolaire a choisi de ne plus accorder ce genre de retraite progressive à partir de l'an prochain. Elle expose les avantages que pourraient tirer les élèves au secteur de l'éducation des adultes, notamment ceux de son programme de la formation professionnelle soit, Secrétariat, si la commission scolaire continuait d'accorder de telles retraites progressives. À défaut, elle souhaite savoir s'il est possible, avec l'accord de la direction, de s'entendre pour moduler certaines périodes de congé au cours de l'année.

Monsieur Pierre Boucher

Enseignant à l'école Saint-Léon, monsieur Boucher remet des documents aux commissaires et expose la problématique envisagée en lien avec l'installation d'un monte personne dans l'école. Il invite monsieur Daniel Fortier, membre du conseil d'établissement, à ajouter également quelques commentaires à cet égard.

Monsieur Joël Mailloux

Enseignant du programme d'Éthique et culture religieuse (ECR), monsieur Mailloux argumente la réponse que le directeur général lui avait donné, suite à sa présentation à la séance ordinaire du conseil des commissaires de février, à l'égard des heures attribuées au cours d'Éthique et Culture religieuse dans les grilles-matières des écoles secondaires.

Madame Véronique Tremblay

Enseignante depuis 12 ans, madame Tremblay explique qu'elle est toujours en attente de devenir permanente. Après avoir décrit qu'il est possible pour un enseignant de demander de changer de champ afin d'obtenir plus facilement une permanence, elle déplore que la commission scolaire accorde des changements de champ pour les enseignants permanents en priorité sur les enseignants à statut précaire. Elle demande donc s'il est possible de considérer, pour un champ d'enseignement, la situation des enseignants précaires sur la liste de rappel dans ce champ, avant d'accepter des demandes de changement vers ce champ.

Marie-Hélène Arbour

Enseignante en Univers social se joint aux arguments de madame Tremblay Elle explique la réalité d'être enseignant précaire et la lourdeur qu'elle comporte avec le temps. Elle prétend que les enseignants précaires sont négligés. Elle déplore également la désertion de certains enseignants d'une liste de rappel vers une autre, moins longue, d'un autre champ, afin d'obtenir plus rapidement la permanence. Des solutions ont été élaborées et soumises au syndicat qui les transmettra à la commission scolaire. Tout en demandant une ouverture d'esprit de la part de la commission scolaire pour les considérer, elle la remercie du temps qu'elle prendra pour travailler conjointement avec le SEHY.

Madame Sophie Veilleux

Représentante syndicale.

Information sur les irritants pour les précaires.

Elle fait la lecture d'un document qu'elle dépose. Elle remet également une pétition.

Monsieur Éric Bédard

Monsieur Éric Bédard présente aux commissaires une situation concernant la sécurité qui perdure depuis l'été 2016 et même peut-être 2015. Il expose la situation à l'égard des portes installées, coupe-feu, qui ont causé des problèmes et soulevés des inquiétudes plusieurs mois après l'installation et ce, malgré plusieurs demandes de suivi de la part des enseignants. Il ajoute qu'il peut présenter des photos et vidéos qu'il a en sa possession, si nécessaire. En mentionnant qu'il avait communiqué avec le CNESST, monsieur Paul Sarrazin intervient et annonce que la situation est maintenant réglée. Monsieur Éric Bédard conclut qu'il fera des validations à cet effet.

Monsieur Paul Gosselin

Père de 3 enfants inscrits au programme PEI, monsieur Gosselin, accompagné d'un groupe de parents d'enfants également inscrits dans ce programme, questionne le conseil des commissaires quant à l'avancement de la réflexion au sujet de regrouper le PEI dans un même établissement.

Monsieur Paul Sarrazin informe le public qu'un point en lien avec les écoles secondaires est prévu à l'ordre du jour de la séance en cours.

Monsieur Martin Laboissonnière

Représentant du SEHY, monsieur Laboissonnière rappelle au président qu'il souhaiterait bien obtenir des réponses à ses questions tel qu'il l'a fait pour l'auditeur précédent. Il poursuit sa présentation en questionnant le fait que, suite à une demande, la commission scolaire ne puisse pas lui fournir la convention de partenariat qui est un contrat entre elle et le MÉES, énonçant les engagements entre eux.

Malgré son temps écoulé, convenu avec le président, monsieur Laboissonnière questionne les nombre d'heures travaillées en 2016 par le personnel enseignant comparativement aux années 2015 et 2014 en présentant un document à cet effet.

En suivi aux propos de monsieur Martin Laboissonnière, monsieur Eric Racine explique que les questions posées, souvent complexes et multiples, nécessitent des validations et donc du temps avant de donner des réponses. Toutefois, à sa question concernant la convention de partenariat de 2013-2016, il l'informe que le document envoyé au MÉES n'a pas été retourné signé en 2013, situation vécue également dans d'autres commissions scolaires, et que cette convention est prolongée jusqu'en 2018.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

19CC1617-092

6.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 21 FÉVRIER 2017

Il est proposé Madame Jeannine Barsalou appuyé par Monsieur Serge Poirier

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté

Adopté à l'unanimité.

6.2 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS

7.1 *POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE*

7.1.1 PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Monsieur Paul Sarrazin informe les commissaires que suite à la démission de madame Éliette Jenneau, une élection partielle pour la circonscription 12 est organisée. Les mises en candidature se feront du 4 au 7 avril et, s'il y a lieu, une élection est prévue pour le 14 mai 2017.

7.1.2 PAROLE AUX COMMISSAIRES

Monsieur Pierre Lavoie informe l'assemblée qu'il a assisté, le 15 mars dernier, au lancement du robot Fénix 45-47, créé par une équipe d'élèves de l'école secondaire Massey-Vanier en vue de la compétition de robotique du 23 mars à Montréal. Il souligne la belle performance de l'équipe à cet événement qui met en valeur l'ingéniosité et la créativité des élèves. Par ailleurs, il ajoute qu'il a passé une très belle soirée à Secondaire en spectacles qui a eu lieu à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc, le 22 février dernier. Enfin, il souligne le beau travail des étudiants du programme de formation professionnelle en infographie qui présentaient leurs créations lors du vernissage auquel il a assisté.

Madame Georgette Beauregard Boivin indique également, qu'en plus d'avoir assisté à Secondaire en spectacles elle a pu voir les très belles prestations des élèves de l'école secondaire Wilfrid-Léger dans le cadre de leur soirée École en spectacle. De plus, elle a assisté à la présentation des projets des élèves du PEI, le 9 mars dernier. Elle souligne le dévouement et l'engagement de messieurs Martin Nadeau et Patrick Saumure, enseignants à ce programme.

Madame France Choinière ajoute qu'elle était également ravie d'avoir assisté à ces présentations extraordinaires.

7.1.3 PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nil.

19CC1617-093

7.1.4 PROJET LOGEMENT – ÉTUDES GRANBY

CONSIDÉRANT le projet de logement social avec services de garde et d'encadrement scolaire destinés aux ménages désirant effectuer un retour aux études ;

CONSIDÉRANT le projet de protocole d'entente d'un partenariat communautaire ;

CONSIDÉRANT les partenaires, soit : Groupe Action Solution Pauvreté, CIUSSS – CHUS, Cégep de Granby, Ville de Granby, Emploi-Québec, Centre de la petite enfance Nez à nez de Granby, Office municipale d'habitation de Granby, Réussir avec PEP et la Commission Scolaire du Val-des-Cerfs ;

CONSIDÉRANT que conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services comportant un terme supérieur à trois (3) ans et d'un maximum de cinq (5) ans ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'AUTORISER la signature de l'entente par le directeur général, qui comporte un terme de plus de trois (3) ans et d'un maximum de cinq (5) ans dans le cadre du projet Logement - études de Granby, pour la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

19CC1617-094

7.1.5 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT le *Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances du Comité exécutif (Règlement 08-09-25)*;

CONSIDÉRANT l'intention d'amender le *Règlement 08-09-25* afin de répondre au besoin d'optimiser les temps d'échange lors des séances de travail du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique pour l'adoption d'un règlement;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires, en séance de travail le 28 mars 2017, a convenu d'un projet dans le but de le soumettre au processus de consultation publique;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Monsieur Mar Dubois :

D'ADOPTER le projet d'amendement au *Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif*, aux fins de consultation, tel que déposé.

7.2 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

19CC1617-095

7.2.1 SERVICE POUR LE PROGRAMME HOCKEY (12-17 ANS) MASSEY-VANIER

CONSIDÉRANT le besoin de l'école Massey-Vanier de s'adjoindre les services pour le programme Hockey (12-17 ans);

CONSIDÉRANT l'appel d'offres qualité - prix ajusté le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Comité de sélection nommé par le Conseil des commissaires le 13 décembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection ayant siégé le 17 mars 2017;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Madame Jeannine Barsalou

D'OCTROYER le contrat de services dans le dossier du programme hockey (12-17 ans) à Massey-Vanier, pour un terme de 3 ans, à l'entreprise 9208-2163 Québec Inc. (Hockey Game Face Inc.), de Waterloo au prix soumis de 332 520.00 \$, conformément aux modalités définies dans les documents d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

19CC1617-096

7.2.2 **RÉSISTANCE AU FEU DE LA STRUCTURE ET TRAVAUX CONNEXES DE L'ÉTAGE 2 – ÉCOLE JOSEPH-POITEVIN**

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)* et des règlements en découlant sur les octrois des contrats de construction ;

CONSIDÉRANT le besoin de vérifier la résistance au feu de la structure et d'effectuer des travaux connexes de l'étage 2 à l'école Joseph-Poitevin ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront le 27 juin 2017 et se termineront le 25 août 2017 ;

Il est proposé par Madame Mélanie Huard appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

D'OCTROYER à l'entrepreneur Groupe Drumco Construction Inc., de Drummondville, le contrat de construction au montant avant taxes de 379 880.00 \$, pour la résistance au feu de la structures et travaux connexes de l'étage 2 à l'école Joseph-Poitevin.

Adopté à l'unanimité

7.3 **RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES**

19CC1617-097

7.3.1 **MODIFICATION DE LA DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES SECONDAIRES - GRANBY**

CONSIDÉRANT l'impact du développement domiciliaire du territoire de la ville de Granby sur l'utilisation optimale et la fréquentation des écoles secondaires Joseph-Hermas-Leclerc, L'Envolée et de la Haute-Ville ;

CONSIDÉRANT le désir et la nécessité qu'ont les écoles secondaires de Granby de revoir leurs projets éducatifs respectifs ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la commission scolaire d'assurer la meilleure offre de services éducatifs pour sa clientèle, la plus grande diversité de programmes et la complémentarité entre ses écoles secondaires;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eues lieu en séances de travail par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la PO-28, *Politique de maintien ou de fermeture d'école ou de modification de certains services éducatifs*, qui précise les modalités et le processus d'information et de consultation préalables à une décision de modification des services éducatifs ou l'ordre d'enseignement, incluant le cycle ou la partie de cycle d'un tel ordre;

